

Rapport d'analyse : ARTEMIS E852-01

Surveillance des cyanobactéries benthiques sur le bassin versant du Tech

Date : 28/08/2025

Page 1/1

N°Etude :	E852		
Identification échantillon :	P26-441	Date de réception :	27/08/2026
Date de prélèvement :	27/08/2026	Date de comptage :	27/08/2026
Heure :	-	Analyste :	Véronique ROUQUET
Préleveur :	ARTEMIS		
Origine :	le Tech	Commune :	Elné
Station :	Pont d'Elné	Département :	66
Paramètre analytique :	Cyanobactéries benthiques		
Méthode :	Observation microscopique du biofilm		
Résultats : abondances relatives			
Nom du cours d'eau :	Tech		
Station :	Pont d'Elné		
Date de prélèvement :	27/08/2026		
	Densité %		
<i>Oscillatoria</i> *	95,2		
<i>Phormidium</i> *	3,6		
<i>Dolichospermum</i> *	1,2		
Total	100,0		
* dont taxons toxigènes	100,0		
Toxines potentielles	MC ATX CYN		
Commentaire :			
Le biofilm prélevé par le personnel du SMIGATA le 27/08/2026 au niveau du pont d'Elné, est constitué majoritairement de cyanobactéries toxigènes appartenant au genre <i>Oscillatoria</i> (95,2% de l'abondance totale). Ce taxon est susceptible de produire est de libérer dans le milieu des Anatoxines (qui sont neurotoxiques), ainsi que des microcystines et des cylindrospermopsines (qui sont hépatotoxiques). Nous avons ainsi recommandé le dosage de ces toxines au LDA66. Les résultats sont annexés à ce rapport d'analyse. Alors que les teneurs en microcystines et cylindrospermopsines sont inférieures à la limite de détection (LD), la concentration des Anatoxines présentes dans l'échantillon est supérieure à la LD ; elle est estimée à 0,45 µg/L ce qui place ce secteur en Alerte 2 selon l'arbre décisionnel de l'ANSES¹: le public doit être informé des risques potentiels (baignade interdite - attention aux chiens - et il est recommandé de ne pas consommer le poisson). ¹ Anses, 2020. Actualisation de l'évaluation des risques liés à la présence de cyanobactéries et leurs toxines dans les eaux destinées à l'alimentation, les eaux de loisirs et les eaux destinées aux activités de pêche professionnelle et de loisir. ANSES, Paris, FRA.			

RAPPORT D'ANALYSES N° : 2026.22634-1-1

Dossier n° : 2026.22634
Echantillon n° : 2026.22634-1-1
Produit : Eau superficielle

ARTEMIS BUREAU D'ETUDES PHYCOLOGIE
Mme Véronique ROUQUET
7 place de la promenade
31350 BOULOGNE SUR GESSE

Edité le 28/08/2026

Données laboratoire

Date de réception : 27/08/2026 14:12 Date de prélèvement : 27/08/2026 Prélevé par : LE CLIENT (PRÉLEVEUR)
Temp à Réception °C : 17.5 Réception : Acceptée
Etat à réception : Réfrigéré

Données client

Identification : PONT D'ELNE - BIOFILM / CYANOBACTERIES DENTHIQUES

Motif : AC

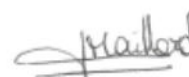
Prescription : MCYT ANTXA CYSPPS

Paramètres	Réalisation	Méthodes	Résultats	Unités	Réf. Qualité	Limites Qualité	Début analyse
<i>Divers micropolluants organiques</i>							
Microcystine-LR totale	P	MOP07-017 par LC-MS ²	< 0.20	µg/L			27/08/26 17:00
Microcystine-RR totale	P	MOP07-017 par LC-MS ²	< 0.20	µg/L			27/08/26 17:00
Microcystine-YR totale	P	MOP07-017 par LC-MS ²	< 0.20	µg/L			27/08/26 17:00
Somme des microcystines analysées (Calcul)	P	CALCUL	< 0.2	µg/L			27/08/26 17:00
(*) Anatoxines A totales	P	Méthode interne selon MOP04-008	0.450	µg/L			27/08/26 14:45
(*) Cylindrospermopsines totales	P	Méthode interne selon MOP04-008	< 0.05	µg/L			27/08/26 14:45

Commentaire(s) échantillon(s)

Validé le 28/08/2026

Stéphanie MAILLARD
Adjointe Responsable Chimie



Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Lorsque le prélèvement a été réalisé par le client, toutes les informations concernant l'échantillonnage ont été fournies par ce dernier et sont de sa responsabilité. Dans ce cas, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Seuls les essais identifiés par le symbole (*) ont été réalisés sous couvert de l'accréditation. La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesure. Elle n'est couverte par l'accréditation que si tous les paramètres sur lesquels elle s'appuie sont eux-mêmes réalisés sous couvert d'accréditation. La laboratoire tient à la disposition du client les incertitudes de mesures. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous forme d'un fac-similé intégral.

P : Prestations réalisées par le laboratoire de Perpignan, accréditation n° 1-0793 - F : analyses réalisées au laboratoire de Foix, accréditation n° 1-1502

ST : Prestations réalisées par un sous-traitant

§ : Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le Ministère chargé de l'Environnement dans les conditions de l'arrêté du 26/06/2023

Version du rapport : B.HYDRO01 04